

**M. Francois Cassidy, C. R., Maire de Montréal, Membre de l'Assemblée
Legislative de Québec.**

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Francis Cassidy, avocat, Conseil de la Reine, Maire de Montréal, et représentant de la division ouest de cette ville à l'assemblée législative de Québec. Ce douloureux événement s'est produit samedi, 14 juin, vers les six heures du soir, et bien qu'il fut attendu depuis plusieurs jours, il n'a pas laissé de produire beaucoup de sensation.

M. Cassidy était né à St Jacques, comté de Montcalm, en 1827, de parents irlandais qui avaient émigré au Canada. Il fit de brillantes études au Collège de l'Assomption, et embrassa la carrière du droit, où il devait acquérir une grande réputation. Il étudia chez M. M. Moreau et Leblanc et entra dans la société dès que sa cléricature fut terminée. Doué d'un esprit vif, d'une intelligence brillante, d'un jugement sûr, possédant toutes les ressources de la dialectique, muni d'une vaste instruction en matière légale M. Cassidy devait faire sa marque au barreau, il n'y manqua pas.

Il acquit une grande clientèle, et il est mort dans de bonnes conditions de fortune. Il se fit remarquer de Sir L. H. Lafontaine qui lui offrit un des postes les plus élevés, dans le bureau des officiers en loi de la couronne, mais il refusa constamment d'entrer dans l'administration.

En 1863, le ministère McDonald-Dorion ayant succédé au ministère Sicotte, le poste de Solliciteur-général pour le Bas-Canada fut offert à M. Cassidy qui le refusa. En 1871, ses amis réussirent à lui faire accepter la candidature pour la division-ouest de Montréal. Egalement bien vu par les Irlandais et par les Canadiens, il enleva la division d'assaut, et fut élu par acclamation.

Aux dernières élections fédérales plusieurs candidatures lui furent offertes ; mais il refusa de céder aux instances qui furent faites auprès de lui. Sentant que sa santé était ruinée, il ne voulut point s'exposer à l'agitation d'une lutte qui eut été son coup de mort.

Aux élections municipales de 1873, M. Coursol ayant refusé de se laisser réélire, on jeta les yeux sur M. Cassidy qui reçut le témoignage éclatant d'une élection unanime. Quelque temps après, il était choisi comme président, par la Société nationale St. Patrice.

C'est au moment où il occupait plusieurs des places d'honneur les plus enviables, et qu'il entrait dans une nouvelle carrière, que M. Cassidy a été arrêté par la mort. Mais la mort l'a trouvé calme, résigné, muni de tous les secours de la religion et bien préparé à faire le grand voyage de l'éternité.—*Nouveau Monde.*